

Sauvegarder l’ancrage européen!

Pays de pointe en matière scientifique, la Suisse a été mise fortement sous pression suite à l’acceptation de l’initiative contre « l’immigration de masse » et à la suspension de la participation de la Confédération au programme européen Horizon 2020 et Erasmus+ qui s’en est suivie. L’année 2016 a également été marquée par le choc du Brexit et ses conséquences probables. Face à ces enjeux, les hautes écoles suisses et les autres acteurs du domaine académique se sont engagés pour garantir le maintien de leurs conditions-cadres. Les délégations « recherche » et « relations internationales » de swissuniversities ont notamment été très actives, d’une part avec l’adoption d’un manifeste à l’occasion des deux ans du 9 février, d’autre part avec un travail argumentaire autour de Horizon 2020 et des conséquences du Brexit.

Par ailleurs le projet AdValue, lancé en 2015 par swissuniversities avec l’appui notamment du Fonds national suisse (FNS), des Académies et du réseau FUTURE, a permis de renforcer la mobilisation des responsables des hautes écoles et la sensibilisation à la communication politique. Une dizaine d’ateliers ont notamment été organisés dans les différents régions, avec près d’une centaine de participants impliqués. Une brochure présentant l’importance des accords bilatéraux pour les hautes écoles suisses a également été élaborée. Enfin un blog (www.advalue-switzerland.ch) et un fil twitter ont

Le directeur de la recherche scientifique, le professeur Dr. Michael O. Hengartner, lors de la conférence de presse du 17 mai 2017.

Le directeur de la recherche scientifique, le professeur Dr. Michael O. Hengartner, lors de la conférence de presse du 17 mai 2017.

Caractéristiques du type HEP

Durant l’année sous revue, la **Chambre des hautes écoles pédagogiques a œuvré de manière intensive à l’élaboration de sa stratégie 2017-2020 et à la définition des caractéristiques propres aux HEP**. Les HEP entendent ainsi affûter leur profil spécifique et renforcer leur position. La stratégie comprend dix objectifs dans les domaines « Mission sociale des HEP », « Développement professionnel » et « Développement institutionnel des HEP ».

Les caractéristiques des HEP sont de nature politico-juridique, conceptionnelle et stratégique : elles incluent par

- Grâce à une stratégie cohérente, les HEP peuvent se positionner encore plus clairement dans le paysage de l’enseignement.*

exemple leur rôle social central dans le domaine de la formation et de la formation continue du personnel enseignant et autres spécialistes, leur expertise en didactique disciplinaire, le double profil de compétences orienté sur la scientificité et la pratique, sans oublier leur interdisciplinarité englobant, entre autres, la formation en sciences naturelles et sciences humaines, l’enseignement des comportements éthiques et le transfert du savoir-faire pratique professionnel.

Le directeur de la recherche scientifique, le professeur Dr. Michael O. Hengartner, lors de la conférence de presse du 17 mai 2017.

Le directeur de la recherche scientifique, le professeur Dr. Michael O. Hengartner, lors de la conférence de presse du 17 mai 2017.

Le directeur de la recherche scientifique, le professeur Dr. Michael O. Hengartner, lors de la conférence de presse du 17 mai 2017.

Expérimentation animale

Le respect de l’animal est au centre des attentions des chercheur-e-s qui utilisent des animaux pour leurs expériences. Les hautes écoles qui font recours à l’expérimentation animale s’engagent de manière ferme pour que les animaux soient traités dans le respect de leur dignité et de la loi. En 2016, swissuniversities a supporté à plusieurs niveaux les hautes écoles et la Confédération dans le domaine de l’expérimentation animale. Elle a assuré la coordination du « Swiss Animal Facilities Network », un réseau de hautes écoles qui possèdent des animaleries et qui visent à l’établissement de réseaux de plateformes, à l’harmonisation des pratiques sanitaires et à faciliter la communication. Mandatée par la Confédération, swissuniversities a formé un groupe de travail pour élaborer

- swissuniversities soutient les hautes écoles dans leur engagement pour une recherche respectueuse de la dignité de l’animal.*

un projet de centre national de compétences en 3 R, principe qui préconise de remplacer, réduire et raffiner l’utilisation des animaux. Pour ce qui concerne la loi sur la protection des animaux (LPA), swissuniversities a préparé une prise de position sur la modification d’ordonnances du domaine vétérinaire.

été créés pour informer rapidement les acteurs académiques et participer au débat d’idées.

Au niveau des chambres fédérales, swissuniversities s’est fortement engagée aux côtés du réseau FUTURE afin de sensibiliser les parlementaires à l’enjeu d’Horizon 2020 et les mobiliser en faveur d’une mise en œuvre de l’initiative qui soit conforme aux accords bilatéraux. Plusieurs événe-

- Avec ses partenaires, swissuniversities s’est investie avec succès pour une association pleine et entière à Horizon 2020.*

ments impliquant les membres du comité de swissuniversities ont ainsi été organisés au Palais fédéral. Le président Michael O. Hengartner a été personnellement très actif dans les médias, tout comme d’autres rectrices et recteurs.

En fin d’année, la communauté académique suisse a pu célébrer l’adoption d’une loi conforme au cadre légal existant, ce qui a permis la régularisation immédiate de la participation de la Suisse au programme Horizon 2020. Le dossier reste néanmoins sensible, avec notamment les débats autour de l’initiative « Sortons de l’impasse » (RASA) et de l’association de la Suisse au programme Erasmus+. De son côté, le projet AdValue poursuivra son travail de mobilisation et de sensibilisation, avec notamment l’organisation de nouveaux ateliers et la publication d’une brochure sur les « meilleures pratiques » en matière de communication sur les thèmes sensibles.

Le directeur de la recherche scientifique, le professeur Dr. Michael O. Hengartner, lors de la conférence de presse du 17 mai 2017.

Le directeur de la recherche scientifique, le professeur Dr. Michael O. Hengartner, lors de la conférence de presse du 17 mai 2017.

Le directeur de la recherche scientifique, le professeur Dr. Michael O. Hengartner, lors de la conférence de presse du 17 mai 2017.

Didactique disciplinaire

Les didactiques disciplinaires constituent la base d’une formation des enseignant-e-s efficace et de qualité. C’est pourquoi la Chambre des hautes écoles pédagogiques a lancé en 2016 le programme « Développement des compétences scientifiques en didactique des disciplines 2017–2020 », soutenant ainsi le développement de la didactique disciplinaire en tant que discipline scientifique et la promotion d’une relève hautement qualifiée. Les différents sous-projets ont pour objectifs le développement et la mise en place de programmes de master, la mise à disposition de matériels pédagogiques ou encore la création de postes de qualification (niveau master ou doctorat). Dans le cadre de ce programme, la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l’instruction publique (CDIP) a approuvé une modification des critères de financement des masters en didactique disciplinaire en vertu de

- Les HEP investissent dans l’enseignement, la recherche et les services étayés scientifiquement.*

l’accord intercantonal des HES : à l’avenir, en cas de besoin avéré, un programme de master par région linguistique pourra être financé pour chaque didactique disciplinaire. Les hautes écoles concernées se sont regroupées au sein de réseaux spécifiques à chaque domaine.

Le directeur de la recherche scientifique, le professeur Dr. Michael O. Hengartner, lors de la conférence de presse du 17 mai 2017.

Le directeur de la recherche scientifique, le professeur Dr. Michael O. Hengartner, lors de la conférence de presse du 17 mai 2017.

Le directeur de la recherche scientifique, le professeur Dr. Michael O. Hengartner, lors de la conférence de presse du 17 mai 2017.

Financement privé des hautes écoles

Durant l’année sous revue, swissuniversities a adopté une prise de position concernant le financement privé dans les hautes écoles. Elle y souligne l’importance de ce thème pour les hautes écoles, mais aussi pour l’économie suisse et la société dans son ensemble. Cela vaut aussi bien pour les HES qui, orientées sur la pratique, contribuent grandement à promouvoir l’innovation que pour les HEU censées renforcer et le transfert de

- Les financements privés contribuent à l’excellence des hautes écoles.*

technologies et augmenter l’employabilité de leurs diplômé-e-s. En complément du financement de base, l’obtention de moyens privés souhaitée explicitement par les autorités responsables est indispensable, aussi bien pour le profil des écoles que pour la garantie de l’excellence de l’enseignement et de la recherche.

Les hautes écoles sont conscientes des risques que cela implique et disposent de règlements adaptés selon les situations. Les points clés analysés lors de l’évaluation de ces risques sont la garantie de la liberté d’enseignement et de recherche, l’autonomie, la conformité avec la stratégie, l’impact sur la réputation et la transparence.

L’avenir de la recherche et de l’enseignement

Le directeur de la recherche scientifique, le professeur Dr. Michael O. Hengartner, lors de la conférence de presse du 17 mai 2017.

La promotion de la relève scientifique est une mission essentielle pour les hautes écoles et une priorité pour swissuniversities. Durant l’année sous revue, swissuniversities a conçu quatre programmes coordonnés (dans le cadre des contributions liées à des projets de la Confédération), qui démarrent dès 2017. Le premier programme (P-1) concerne les hautes écoles spécialisées (HES) et les hautes écoles pédagogiques (HEP). Celles-ci sont confrontées au défi de trouver suffisamment de collaborateurs qualifiés, disposant d’une expérience scientifique et pratique à la fois. Il est donc nécessaire de promouvoir le double profil de compétences de la relève au sein des HES et HEP. Un rapport répertoriant les fonctions occupées par le personnel scientifique au sein des HES et les évolutions types de carrière complète le programme. Le modèle HES est ainsi expliqué et rendu visible, sans que l’activité professionnelle au sein d’une HES ne soit uniformisée ou qu’un plan de carrière déterminé ne doive être fixé. Le deuxième programme (P-9) porte sur le renforcement de la discipline scientifique en matière de didactique disciplinaire et sur le rôle de la relève dans ce domaine. Il permet ainsi d’assurer que les futur-e-s enseignant-e-s seront à l’avenir aussi formé-e-s par des enseignant-e-s expérimenté-e-s en didactique disciplinaire.

Le directeur de la recherche scientifique, le professeur Dr. Michael O. Hengartner, lors de la conférence de presse du 17 mai 2017.

Le directeur de la recherche scientifique, le professeur Dr. Michael O. Hengartner, lors de la conférence de presse du 17 mai 2017.

Le directeur de la recherche scientifique, le professeur Dr. Michael O. Hengartner, lors de la conférence de presse du 17 mai 2017.

Directives de Bologne

Le directeur de la recherche scientifique, le professeur Dr. Michael O. Hengartner, lors de la conférence de presse du 17 mai 2017.

L’année 2016 a marqué le début des travaux d’adaptation des Directives de Bologne, sur mandat du comité et sous la responsabilité de la délégation « enseignement ». Les Directives ayant été élaborées au début de la décennie précédente dans le contexte de la mise en œuvre de la réforme de Bologne, il est devenu nécessaire de les adapter à la pratique actuelle. De mars à mai, une enquête a ainsi été menée auprès des rectrats de toutes les hautes écoles afin de déterminer comment les directives de Bologne et leurs dispositions d’exécution étaient utilisées en 2016 et quels aspects de ces documents devraient être adaptés. À l’aide de ces résultats, la délégation « enseignement » a identifié des champs d’action et mis en

- Les Directives ayant été élaborées dans le contexte la mise en œuvre de la réforme de Bologne, il s’agit de les adapter à la pratique actuelle.*

place un groupe de travail. Des représentant-e-s de l’ensemble des HEU, HES et HEP ont débuté les travaux d’adaptation en décembre, séparément dans un premier temps, afin d’aboutir tout d’abord à une compréhension commune au sein d’un même type de haute école. Différents points de vue ont pu être confrontés et plusieurs adaptations ont d’ores et déjà été proposées. Les travaux se poursuivront en 2017 et 2018.

Le directeur de la recherche scientifique, le professeur Dr. Michael O. Hengartner, lors de la conférence de presse du 17 mai 2017.

Le directeur de la recherche scientifique, le professeur Dr. Michael O. Hengartner, lors de la conférence de presse du 17 mai 2017.

Gouvernance AMS

Le directeur de la recherche scientifique, le professeur Dr. Michael O. Hengartner, lors de la conférence de presse du 17 mai 2017.

Le Conseil des hautes écoles de la CSHE a réorganisé en 2016 la gouvernance de la procédure d’admission aux études de médecine avec effet au 1^{er} janvier 2017. swissuniversities, qui était jusqu’à présent impliquée dans l’organisation de la procédure, assumera davantage de responsabilité dans la mise en œuvre opérationnelle. En particulier, swissuniversities portera désormais la responsabilité du budget et de l’accompagnement scientifique de la procédure d’admission.

- À l’avenir, swissuniversities assumera davantage de responsabilité dans la procédure d’admission aux études de médecine en Suisse.*

La procédure d’admission comprend l’inscription, à l’échelon national, aux études de médecine humaine, dentaire et vétérinaire ainsi que de chiropractie. Les quelques 6000 inscriptions enregistrées en 2016 témoignent du grand intérêt porté aux disciplines médicales. swissuniversities est également coresponsable de l’exécution du test d’aptitudes pour les études de médecine (AMS). Ce test cognitif d’aptitudes est utilisé par plusieurs hautes écoles pour sélectionner les futurs étudiant-e-s en médecine. En 2016, plus de 3500 personnes ont pris part à ces tests dans neuf endroits différents et en trois langues.

Le troisième programme (P-7) est axé sur l’égalité des chances dans les hautes écoles suisses. Les plans d’action ont été approuvés durant l’année sous revue et peuvent donc être appliqués dès 2017. Le programme prévoit, en outre, de promouvoir des coopérations entre hautes écoles à partir de 2018.

- Quatre nouveaux programmes ont été lancés afin de promouvoir la relève des hautes écoles de 2017 à 2020.*

Enfin, le quatrième programme initié durant l’année sous revue (P-1) vise à renforcer la formation doctorale. Il encourage, d’une part, les programmes doctoraux au sein des hautes écoles universitaires (HEU). Il soutient, d’autre part, les formations doctorales au sein des HES et HEP qui sont basées sur une coopération avec une HEU ou avec une haute école étrangère.

Dans le domaine du doctorat, le programme « cotuelles de thèse » géré par swissuniversities est également de mise : les doctorant-e-s préparent une thèse sous la direction commune de deux directeurs (un en Suisse et l’autre à l’étranger) ont reçu à nouveau en 2016 une aide financière octroyée par la Confédération.

Enfin, les hautes écoles ont défini à l’attention du FNS l’intitulé « professeur assistant avec tenure track » (APTT). Le FNS prévoit un nouvel instrument de promotion, afin de rendre possible une perspective professionnelle plus claire pour les chercheur-e-s talentueux-ses et de rendre ainsi la poursuite d’une carrière académique plus attractive pour la relève. C’est dans ce contexte que le FNS avait invité swissuniversities à définir l’APTT.

Le directeur de la recherche scientifique, le professeur Dr. Michael O. Hengartner, lors de la conférence de presse du 17 mai 2017.

Le directeur de la recherche scientifique, le professeur Dr. Michael O. Hengartner, lors de la conférence de presse du 17 mai 2017.

Le directeur de la recherche scientifique, le professeur Dr. Michael O. Hengartner, lors de la conférence de presse du 17 mai 2017.

Doctorat

Un nouveau projet financé dans le cadre des contributions fédérales liées à des projets entend développer les formations doctorales et le 3^e cycle. L’objectif est de renforcer la qualité et l’attractivité de la formation doctorale, de créer de bonnes conditions de carrière pour les doctorant-e-s, de diversifier l’offre et de consolider la recherche. La promotion des programmes doctoraux des HEU sera assurée dès 2017. Ce projet entend poursuivre le programme précédent « Programmes doctoraux » (2013–2016) en mettant l’accent notamment sur les disciplines en sciences humaines et sociales et l’interdisciplinarité. Par ailleurs, le programme soutient les

- Un programme pour renforcer la formation doctorale dans les HEU, HES et HEP.*

formations doctorantes issues d’une coopération entre une HEU et une HES/HEP. Le titre de docteur sera délivré par les HEU. Dans les domaines et disciplines n’ayant pas d’ancrage dans les HEU suisses, une collaboration avec une haute école étrangère est possible.

Le directeur de la recherche scientifique, le professeur Dr. Michael O. Hengartner, lors de la conférence de presse du 17 mai 2017.

Le directeur de la recherche scientifique, le professeur Dr. Michael O. Hengartner, lors de la conférence de presse du 17 mai 2017.

Le directeur de la recherche scientifique, le professeur Dr. Michael O. Hengartner, lors de la conférence de presse du 17 mai 2017.

Le directeur de la recherche scientifique, le professeur Dr. Michael O. Hengartner, lors de la conférence de presse du 17 mai 2017.

Le directeur de la recherche scientifique, le professeur Dr. Michael O. Hengartner, lors de la conférence de presse du 17 mai 2017.

Le directeur de la recherche scientifique, le professeur Dr. Michael O. Hengartner, lors de la conférence de presse du 17 mai 2017.

Le directeur de la recherche scientifique, le professeur Dr. Michael O. Hengartner, lors de la conférence de presse du 17 mai 2017.

Le directeur de la recherche scientifique, le professeur Dr. Michael O. Hengartner, lors de la conférence de presse du 17 mai 2017.

En assurant la gestion de ce projet, swissuniversities a soutenu les HES par des mesures spécifiques visant à promouvoir le positionnement international des HES et à élargir leurs réseaux. La Confédération a encouragé ce projet avec un financement de 4 millions de francs pour la période 2013-2016. Développé autour de quatre volets, le projet a accompagné les HES dans leur stratégie d’internationalisation en leur permettant de mener à bien des projets stratégiques comme la construction de partenariats spécifiques et de pro-

- Des HES compétitives dans un environnement international.*

grammes de mobilité (volet « mise en œuvre et coordination »). Le deuxième volet « communication et réseautage » a, d’une part, doté les HES d’outils de promotion construits autour de six messages clés et a, d’autre part, renforcé leur réseau international. swissuniversities a notamment rejoint dans ce cadre le réseau UAS4EUROPE en 2016. Le troisième volet « projets communs » a encouragé la coopération entre les HES et l’exportation de l’expérience et du savoir-faire suisse. Enfin, le quatrième volet « coopération et développement » a offert un soutien adéquat aux HES dans ce domaine particulier.

La conférence finale du projet aura lieu le 9 mai 2017 à Lucerne.

Médecine et santé

Le directeur de la recherche scientifique, le professeur Dr. Michael O. Hengartner, lors de la conférence de presse du 17 mai 2017.

L’année 2016 fut jalonnée de travaux intensifs dans le domaine Médecine et santé. Pour faire face à la menace de pénurie de médecins, le Conseil des hautes écoles de la Conférence suisse des hautes écoles (CSHE) a lancé, lors de sa réunion du 25 janvier 2016, le programme spécial visant l’augmentation du nombre de diplômés délivrés en médecine humaine. Par la suite, swissuniversities a élaboré un projet global coordonné, prévoyant une augmentation durable du nombre de diplômés annuels en médecine humaine, qui passerait de 850 aujourd’hui

- Les hautes écoles suisses jouent un rôle essentiel dans la garantie à long terme des soins de santé.*

à 1350 d’ici 2024. Lors de sa réunion du 18 novembre 2016, le Conseil des hautes écoles a approuvé ce projet financé par la Confédération à hauteur de 100 millions de francs.

Outre une rémunération pour les augmentations de l’année dernière, quatre mesures sont prévues. Tout d’abord, les universités proposant déjà des études de médecine (Bâle, Berne, Fribourg (bachelor), Lausanne, Genève et Zurich) vont étoffer leurs capacités d’accueil ; ensuite, l’EPF de Zurich va proposer une nouvelle filière bachelor en médecine ; en troisième lieu, les universités de Lausanne et Genève vont renforcer les « passerelles » d’une année, permettant aux étudiant-e-s en sciences sélectionnés de préparer un master en médecine humaine (notamment ceux provenant de l’EPFL) ;

Le directeur de la recherche scientifique, le professeur Dr. Michael O. Hengartner, lors de la conférence de presse du 17 mai 2017.

Le directeur de la recherche scientifique, le professeur Dr. Michael O. Hengartner, lors de la conférence de presse du 17 mai 2017.

Le directeur de la recherche scientifique, le professeur Dr. Michael O. Hengartner, lors de la conférence de presse du 17 mai 2017.

EURAXESS

Le directeur de la recherche scientifique, le professeur Dr. Michael O. Hengartner, lors de la conférence de presse du 17 mai 2017.

De quelle manière les hautes écoles peuvent-elles soutenir les chercheur-e-s dans leur développement professionnel et intensifier le conseil aux « dual carrer couples » au cours des prochaines années ? C’est sur ces questions stratégiques qu’ont planché la délégation « Relations internationales » et le réseau EURAXESS au niveau national et européen dans le cadre du programme Horizon 2020. La refonte des sites Web EURAXESSS suisse, européen et d’autres pays d’Europe est également axée sur les besoins des chercheur-e-s. Ces derniers trouveront désormais plus rapidement et plus facilement des informations concernant la vie en Suisse, mais aussi les

- L’information et le conseil individuel au service des chercheur-e-s.*

emplois et les possibilités de carrière. Les hautes écoles et les instituts de recherche peuvent aussi y publier leurs places de recherche vacantes dans une banque de données valable dans toute l’Europe. Les possibilités de soutiens/subventions au niveau national sont également proposées dans la banque de données. Chercheur-e-s, entreprises et hautes écoles peuvent désormais trouver des partenaires de collaboration dans le monde entier.

Le directeur de la recherche scientifique, le professeur Dr. Michael O. Hengartner, lors de la conférence de presse du 17 mai 2017.

Le directeur de la recherche scientifique, le professeur Dr. Michael O. Hengartner, lors de la conférence de presse du 17 mai 2017.

Le directeur de la recherche scientifique, le professeur Dr. Michael O. Hengartner, lors de la conférence de presse du 17 mai 2017.

Le directeur de la recherche scientifique, le professeur Dr. Michael O. Hengartner, lors de la conférence de presse du 17 mai 2017.

Le directeur de la recherche scientifique, le professeur Dr. Michael O. Hengartner, lors de la conférence de presse du 17 mai 2017.

Le directeur de la recherche scientifique, le professeur Dr. Michael O. Hengartner, lors de la conférence de presse du 17 mai 2017.

Le directeur de la recherche scientifique, le professeur Dr. Michael O. Hengartner, lors de la conférence de presse du 17 mai 2017.

Les rectrices et recteurs s’étant prononcés en septembre 2015 pour un accès adapté des réfugiés aux hautes écoles, swissuniversities a travaillé sur ce thème en 2016. Il est apparu clairement que des solutions doivent être trouvées aux niveaux des interfaces de la politique migratoire, de la politique sociale et de la politique éducative. swissuniversities a examiné d’éventuelles solutions possibles avec les autorités concernées et a coordonné ses actions notamment avec

- La levée de ces obstacles exige également des mesures de développement afin d’offrir des perspectives d’avenir aux réfugiés concernés.*

la CDIP sur les travaux réalisés actuellement à d’autres niveaux d’enseignement. Un sondage réalisé avec les membres à l’automne dernier a confirmé la nécessité d’identifier les réfugiés présents dans notre pays et a relevé plusieurs projets des hautes écoles, visant à accepter les étudiant-e-s réfugiés en tant qu’auditrices et auditeurs. L’autre obstacle majeur auquel sont confrontés les réfugiés souhaitant rejoindre, en tant qu’étudiant-e-s réguliers, les hautes écoles est le manque de cours de langue intensifs et de cours préparatoires.

enfin, l’Université de Fribourg, l’Univerità della Svizzera italiana et l’Université de Zurich vont créer de nouvelles filières en master en coopération avec les universités de Saint-Gall et Lucerne.

Ces projets, soigneusement harmonisés, améliorent la répartition géographique des établissements de formation en Suisse, renforcent la mobilité des étudiant-e-s dans le sens de la réforme de Bologne lors du passage du niveau bachelor à master et favorisent la différenciation des cursus. L’accent mis sur la médecine générale conforte les différents projets visant à renforcer les soins médicaux généraux. D’autres concernent en revanche la formation d’un nombre limité de médecins aux compétences marquées dans le domaine technologique et scientifique. Cela doit permettre de prendre en considération l’importance croissante des technologies de pointe dans la médecine, notamment dans les soins personnalisés ou la recherche translationnelle. Le programme spécial est ainsi orienté vers les besoins futurs.

Dernier point : la délégation « Médecine et santé » a vu le jour en 2016. L’objectif de cette délégation est la coordination et le développement, au niveau des hautes écoles suisses, de la formation et de la recherche.

Pour les années 2016 et 2017, elle a fait du thème de l’interprofessionnalité dans le secteur de la santé, et donc de la collaboration à l’interface des professions de la santé et des professions médicales, un objectif de travail prioritaire.

Le directeur de la recherche scientifique, le professeur Dr. Michael O. Hengartner, lors de la conférence de presse du 17 mai 2017.

Le directeur de la recherche scientifique, le professeur Dr. Michael O. Hengartner, lors de la conférence de presse du 17 mai 2017.

Le directeur de la recherche scientifique, le professeur Dr. Michael O. Hengartner, lors de la conférence de presse du 17 mai 2017.

Le directeur de la recherche scientifique, le professeur Dr. Michael O. Hengartner, lors de la conférence de presse du 17 mai 2017.

Expérience du monde du travail

Le directeur de la recherche scientifique, le professeur Dr. Michael O. Hengartner, lors de la conférence de presse du 17 mai 2017.

En 2016, swissuniversities a élaboré avec le monde du travail des propositions concernant l’admission des élèves avec maturité gymnasiale ou issus d’une formation professionnelle dans les HES. Une expérience d’un an dans le monde du travail est en effet requise pour entrer dans une HES dans les domaines de la technique et de l’économie. Cette expérience permet aux étudiant-e-s de justifier de connaissances professionnelles théoriques et pratiques dans une profession apparentée au domaine d’études, et de prouver qu’ils sont à même de suivre une formation bachelor orientée vers l’application et la pratique correspondant au profil des HES.

- Avec le monde du travail, swissuniversities joue un rôle clé dans la transparence du système éducatif.*

Un guide de bonnes pratiques décrit les prérequis concernant l’expérience d’un an du monde du travail, conformément aux dispositions légales et selon la LEHE. Ce document montre les différents principes et processus, propose des outils et explique les prérequis en matière de compétences.

Le directeur de la recherche scientifique, le professeur Dr. Michael O. Hengartner, lors de la conférence de presse du 17 mai 2017.

Le directeur de la recherche scientifique, le professeur Dr. Michael O. Hengartner, lors de la conférence de presse du 17 mai 2017.

Le directeur de la recherche scientifique, le professeur Dr. Michael O. Hengartner, lors de la conférence de presse du 17 mai 2017.

Open Access

Le directeur de la recherche scientifique, le professeur Dr. Michael O. Hengartner, lors de la conférence de presse du 17 mai 2017.

En 2015, swissuniversities a été mandatée pour élaborer, avec le FNS et d’autres acteurs concernés, une stratégie nationale de libre accès aux publications (Open Access). Le groupe de travail Open Access a formulé en 2016 cinq principes directeurs censés orienter la stratégie. Étant donné la petite taille de la Suisse, toutes les parties prenantes doivent unir leurs efforts pour poursuivre des objectifs communs. Le soutien des communautés de chercheurs est également essentiel. Le contexte international et l’expérience d’experts des Pays-Bas et de l’Autriche ont aussi été pris en compte dans le processus.

Concernant 2017, la stratégie doit être adoptée fin janvier par l’assemblée plénière de swissuniversities avant

- L’objectif visé est de permettre que toutes les publications scientifiques soient en libre accès en Suisse d’ici 2024.*

d’être présentée en février au Conseil des hautes écoles suisses de la CSHE. Suite à cela, swissuniversities débutera avec le cofinancement du programme « Information scientifique » les travaux de préparation des mesures de mise en œuvre.

Le directeur de la recherche scientifique, le professeur Dr. Michael O. Hengartner, lors de la conférence de presse du 17 mai 2017.

Le directeur de la recherche scientifique, le professeur Dr. Michael O. Hengartner, lors de la conférence de presse du 17 mai 2017.

